# Guide sur la protection de la confidentialité des mineurs

## Modèle de présentation orale : Présentation dans une école par un défenseur ayant une obligation de signalement

*Voici une présentation modèle pour les défenseurs qui travaillent dans des sphères de compétence où ils ont une obligation de signalement. Dans ce modèle, les défenseurs s'adressent à un groupe de jeunes adolescents à l'école. Nous vous invitons à réviser ce modèle pour l'adapter à vos besoins, notamment à votre style de communication, aux besoins des mineurs que vous servez, à la loi en vigueur dans votre sphère de compétence et aux besoins de votre organisation.*

Bonjour. Je m'appelle _____ , je travaille pour _____. Notre organisation fournit des services gratuits aux _____.

Je suis ici aujourd'hui pour partager quelques informations sur [la violence domestique/les agressions sexuelles/le harcèlement/la maltraitance des enfants]. Ce type de violence touche de nombreuses personnes dans notre communauté, y compris beaucoup d'entre nous dans cette salle. Quelques informations que je communiquerai pourront vous paraître familières, et il est possible que vous ayez des questions ou des inquiétudes dont vous voudrez parler.

Je vous donnerai un moment pour poser des questions, mais je veux d'abord vous faire part de quelques informations importantes sur la confidentialité. Notre organisation croit fermement au droit des victimes de prendre leurs propres décisions et de contrôler ce que deviennent leurs informations. C'est pourquoi nous voulons vous expliquer ce qui se passe avec les informations que vous me communiquez aujourd'hui ou que vous donnerez plus tard à [Nom de l'organisation].

J'ai l'obligation de signaler les cas de maltraitance des enfants. Cela signifie que si je sais ou soupçonne qu'un enfant a été ou est maltraité ou négligé, je suis tenu de le signaler [à la police ou aux services de protection de l'enfance]. Mais vous pouvez appeler notre ligne d'assistance téléphonique en toute confidentialité, sans donner de nom ni d'âge, si vous avez des questions sur ce qui vous est arrivé ou ce qui est arrivé à quelqu'un que vous connaissez. Si vous donnez votre nom ou votre numéro de téléphone, il faudra peut-être transmettre ces informations si le signalement est obligatoire.

Je veux être [franc/franche] au sujet de mes responsabilités de signalement obligatoire, car les victimes ne veulent pas toujours signaler. Si vous voulez parler à quelqu'un des mauvais traitements que vous, un ami ou un membre de votre famille subissez, je suis à votre disposition pour vous écouter. Mais vous devez savoir qu'en fonction de ce que vous me dites, il se peut que je ne puisse pas garder le secret ; je devrai peut-être le signaler.

Cependant, tout le monde n'a pas l'obligation de signalement comme moi. Vous pouvez parler en privé et en toute confidentialité à certaines personnes qui ne sont pas tenues de faire un signalement. Vous trouverez une liste de quelques-unes de ces personnes, dans notre organisation et dans les organisations avec lesquelles notre personnel a travaillé et auxquelles nous faisons confiance, dans le document que j'ai distribué.

Nous vous encourageons à choisir les services qui vous seront les plus utiles. Nous espérons que cette présentation vous apportera les informations dont vous avez besoin afin de pouvoir obtenir de l'aide si vous en avez besoin.

J'ai également apporté une « boîte à questions ».  À la fin de ma présentation, je demanderai à chacun d'entre vous d'écrire quelque chose sur l'un des bouts de papier que j'ai distribués : une question, un commentaire, un avis sur ma présentation d'aujourd'hui - à vous de décider. Ensuite, pliez le papier et mettez-le dans la boîte à questions. Même si vous n'avez pas de question à nous poser, le fait d'écrire quelque chose contribuera à protéger la confidentialité de ceux qui en ont une.

Enfin, veuillez prendre soin de vous pendant et après cette présentation. Nous voulons créer un espace sûr ici. Y a-t-il autre chose que nous pourrions faire pour vous aider à vous sentir plus à l'aise ?

Avez-vous des questions avant que je ne commence ?

© 2018 Victim Rights Law Center. Ce projet a bénéficié de la subvention numéro 2015-TA-AX-KO25 accordée par le Bureau sur la violence contre les femmes (Office on Violence Against Women) du département de la Justice des États-Unis (U.S. Department of Justice). Les opinions, les constats et les conclusions exprimés sont ceux de l'auteur (ou des auteurs) et ne représentent pas nécessairement les opinions du département de la Justice des États-Unis (U.S. Department of Justice).